

Évry, le 12 avril 2018

Présentation de l'UTL-Essonne

Pourquoi une Université du Temps Libre en Essonne

En 1999, faisant le constat qu'il était très difficile d'assister à des conférences de niveau universitaire en Essonne, une poignée de personnes décidées crée l'Université du Temps Libre (UTL) en partenariat avec l'Université d'Évry-Val-d'Essonne.

Elle est d'abord implantée dans l'agglomération d'Évry puis, sur demande du Conseil général, élargie à l'ensemble du département à travers la création d'antennes.

Bien vite, l'UTL prend le nom d'UTL-Essonne, en lien organique avec l'Université d'Évry-Val-d'Essonne où elle a ses bureaux.

Elle développe de nombreux partenariats avec le Conseil départemental de l'Essonne, Telecom SudParis et Telecom École de Management, la Chambre de commerce et d'industrie, la Faculté des métiers, sans oublier ceux avec les mairies, les communes, les communautés de communes, les communautés d'agglomération ainsi que les organismes culturels, autant de partenaires qui permettent à UTL-Essonne de proposer un programme des plus riches.

Les enseignements donnés par l'UTL-Essonne recouvrent un grand nombre de domaines, regroupés sous cinq pôles : Sciences, Médecine-santé-environnement, Sciences humaines, Arts et lettres, Développement-innovation.

L'UTL-Essonne s'efforce d'être ouverte à tous les publics, n'exigeant aucun diplôme à l'entrée, mais garantit un niveau universitaire. On y vient pour le plaisir d'apprendre et ces apprentissages ne font pas l'objet d'examen.

Quel modèle de développement ?

La politique de décentralisation progressive a permis la création de onze antennes (Arpajon-Brétigny, Boussy-Saint-Antoine, Epinay-sur-Orge, Etampes, Évry, Juvisy-sur-Orge, Les Ulis Val d'Yvette, Montgeron-Draveil-Vigneux, Palaiseau, Pays de Limours, Verrières-le-Buisson).

Pour les petites collectivités, l'UTL-Essonne a mis en place des antennes vidéo prises en charge par les mairies et les associations locales.

Chaque antenne dispose d'une autonomie de fonctionnement dans le cadre d'une gestion mutualisée de la programmation, conçue en commun entre les différents sites : « Penser globalement, agir localement ».

L'UTL-Essonne dispose de moyens financiers réduits mais utilisés efficacement grâce aux bénévoles qui assurent l'intégralité de la gestion de proximité. Les collectivités locales apportent un financement modeste et les municipalités partenaires mettent des salles à disposition.

Un partenariat fidèle avec les collectivités locales et les organismes accompagnant l'UTL-Essonne dans son développement, complété par les soutiens privés (dons et mécénats), permet à l'UTL-Essonne de répondre au mieux à la demande, toujours croissante, d'accès à une culture de bon niveau des Essonniens qui disposent de temps libre.

Quel mode de fonctionnement ?

Un Conseil d'Administration, un Bureau, 10% des adhérents agissant comme bénévoles et quatre salariées assurent le bon fonctionnement de l'association loi de 1901, reconnue d'intérêt général.

L'organisation veille à s'adapter en permanence à l'évolution du nombre d'adhérents, d'antennes, d'activités culturelles et d'enseignements.

Les commissions, les groupes de travail et les instances de réflexion, tous constitués de bénévoles et animés par des responsables eux aussi bénévoles, gèrent les activités internes courantes, assurent les relations avec les partenaires, conduisent des travaux de recherche ou à caractère artistique, culturel et social et préparent les évolutions de l'UTL-Essonne.

Chaque antenne est prise en charge par un groupe de bénévoles locaux animé par un responsable. Ces bénévoles participent aussi activement aux travaux des commissions, des groupes de travail et des instances de réflexion.

Qui sont les étudiants ?

Le nombre d'adhérents atteint aujourd'hui le chiffre de 3000. Ce sont essentiellement des retraités et des préretraités.

69 % sont des femmes. On constate un équilibre entre les adhérents issus des secteurs privés et publics, avec une grande diversité des origines socio professionnelles.

70 communes de l'Essonne accueillent plus de 10 adhérents.

Et les autres Universités de Tous Ages ?

En Ile-de-France, l'UTL-Essonne est en convention de partenariat avec plusieurs UIA-UTL-UTA, qui ont toutes un lien organique avec les universités d'état : les UIA de Créteil-Val-de-Marne, Meaux, Melun, Versailles, l'UL de St-Germain-en-Laye et l'UTR d'Eaubonne.



Au niveau national, l'UTL-Essonne adhère à l'Union Française des Universités de Tous Ages (UFUTA) qui regroupe plus de 70 000 étudiants. Consulter : [**www.ufuta.fr**](http://www.ufuta.fr)